LOUIS XVI,

PRISONNIER

DANS LA TOUR DU TEMPLE,

A MARIE-ANTOINETTE

JOSEPHE-JEANNE DE LORRAINE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE ET REINE DE FRANCE,

DÉTENUE DANS UNE AUTRE PRISON DE LA MÊME TOUR;

HÉROÏDE

AVEC DES NOTES HISTORIQUES.

PAR L. COLOMB-MENARD.

SE TROUVE A NISMES,

Chez l'Auteur, place Bourbon,

Et Chez GAUDE FILS, Imprimeur-Libraire, Grand'rue.

1816.

Le fils de l'auteur
à Monsieur Bayle

A SON ALTESSE ROYALE

MADAME,

MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE,

DUCHESSE D'ANGOULÊME (1).

MADAME,

Dans ce jour d'expiation et de larmes où la France déplore le sort du meilleur et du plus infortuné des Monarques, me sera-t-il permis de mettre sous les yeux de Votre Altesse Royale, l'Héroïde de LOUIS XVI, *comme un hommage que je rends à la mémoire de ce Roi vénéré. Vous*, Auguste PRINCESSE, *en qui l'on retrouve son âme magnanime, ses précieuses qualités, et qui, bien mieux que ma faible voix, savez le rappeler à la pensée, daignez m'honorer de votre indulgence, accepter ce trop faible tribut d'un dévouement sans bornes, et agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être*,

MADAME,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur et sujet.

L.[s] COLOMB-MENARD.

---

(1) SON ALTESSE ROYALE ayant daigné accepter l'hommage de cette *Héroïde*, l'Auteur a cru devoir joindre ici l'Épître qu'il a eu l'honneur de lui adresser.



ENVOIS.

A Monsieur DÉSÈZE, Pair de France.

Vous qu'on a vu bravant le plus terrible orage,
Pour défendre LOUIS, joindre au plus grand courage
Et vos rares talens, et les élans du cœur;
Ah! la postérité, déplorant son malheur,
Ne dira que ces mots pour le faire connaître :
DÉSÈZE l'eût sauvé, si LOUIS eût pu l'être.

A Monsieur DE BERNARD, Procureur général à la Cour Royale de Nismes.

LOUIS LE DÉSIRÉ vient de vous ennoblir :
Vous l'étiez en offrant de défendre son frère.
Sous le fer meurtrier vous faillites périr;
Mais vous eussiez fait dire aux siècles à venir :
Ce que DÉSÈZE a fait, BERNARD voulut le faire.

ERRATA.

Page 12, *vers* 11, allume sous; *lisez :* allume tous les feux.

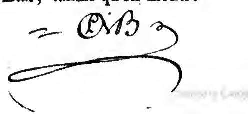
Page 12, *vers* 28, ils ne culculaient; *lisez* : ils ne calculaient point.

Page 13, *vers* 16, présentant le ravage; *lisez* : pressentant le ravage.

Page 25, *vers* 5, les Français rebelles; *lisez* : les Français rebellés.

AVANT-PROPOS.

Un Roi chéri des Français, surnommé, à juste titre, Louis-le-Bienfaisant, possédant avec la piété de saint Louis, la bonté de Louis XII et les vertus de Henri IV, après avoir comblé son peuple de concessions et de faveurs, voulant remédier à de légers abus afin de le rendre plus heureux, convoque tous les Ordres de la Nation pour seconder son entreprise; mais cette secte, née de l'incrédulité, l'audacieux philosophisme qui, depuis cinquante ans, combine dans les ténèbres ses moyens insurrectionnels, s'empresse de profiter de cette conjoncture qu'il a suscitée pour dévoiler au grand jour ses criminels desseins tendant à renverser le trône et l'autel, et sur leurs ruines établir sa domination impie. Louis XVI se prête avec d'autant plus de sécurité aux manœuvres perfides des conspirateurs, qu'ils ont l'art de les revêtir de l'apparence du bien public. On lui présente la liberté comme étant le *Palladium* de l'État, tandis qu'on montre



de tous qui mérita le plus, par sa bienfaisance et ses éminentes vertus, d'occuper ce trône resplendissant de gloire. Le voilà, ô spectacle inoui! abandonné du Monde entier, excepté de la religion qui l'aide à supporter ses peines en lui promettant des récompenses ineffables; traîné, au milieu d'une multitude égarée qui s'enivre de crime et de fureur, jusqu'à la place où l'on a dressé son échafaud et où furent élevés pour lui tant d'arcs-de-triomphe. Là, dépouillé de ses vêtemens, sa chevelure coupée, les bourreaux le forcent à présenter ses mains pour recevoir d'infâmes liens. Il veut faire ses derniers adieux à ce peuple qui l'immole; mais à peine lui est-il permis de faire entendre ces paroles sublimes et immortelles : *Je meurs innocent, je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français.*

C'en est fait, l'âme de Louis s'est élevée dans les Cieux, et le bras d'un Dieu vengeur s'est appesanti sur la France coupable, pour donner une leçon terrible aux nations insensées qui favorisent les projets des novateurs et des impies.

C'est des causes qui ont amené cette hor-

rible catastrophe, c'est de la situation pénible où s'est trouvé ce Monarque infortuné pendant sa cruelle détention, c'est de ses sentimens nobles et pieux, de ses actions bienfaisantes et des faits que la postérité recueillera avec un soin religieux, que j'ai composé le tableau que j'expose dans cette Épître héroïque. Cet hommage que je rends à ce Prince magnanime, flatte mes sentimens : puisse-t-il servir à perpétuer la mémoire de ses bienfaits, de ses vertus, et à faire accroître de plus en plus l'amour des Français pour les dignes héritiers de son trône.

J'ai tâché de le représenter avec la douce mélancolie, la noble candeur, la tendre bonté et la résignation angélique qui le caractérisaient dans ses moindres actions. Je n'ai donc pas eu besoin d'avoir recours à l'éloquence : cela eût été au-dessus de mes forces et hors de mon sujet : l'esprit n'a rien à dire quand c'est le cœur qui parle, et si cet ouvrage obtient quelque succès, je ne devrai l'attribuer qu'à l'intérêt qu'inspire celui qui en est l'objet.

LOUIS XVI,

PRISONNIER DANS LA TOUR DU TEMPLE,

A MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

Des vanités du monde oubliant le prestige,
Accablé sous le poids du destin qui l'afflige,
De son sceptre brisé contemplant les débris,
Aux décrets éternels entièrement soumis,
Ton époux et ton Roi, que le chagrin consume,
De la coupe des maux épuise l'amertume.
C'est du sein de la paix, du faîte des grandeurs
Que j'ai vu se former l'orage des malheurs.
Mais dois-je raconter les tourmens que j'endure?
Du récit de mes maux attrister la nature?
Entouré d'ennemis, accablé de revers,
Par mes propres sujets détenu dans les fers,
Irai-je, me livrant à la plainte importune,
Présenter le tableau de ma triste infortune?
Ah! sans doute il le faut: tandis qu'abandonné,
De piéges séducteurs je suis environné,
Il faut que l'avenir, qui me croirait coupable,
Démêle tous les fils d'une trame exécrable.
Ce n'est pas sur moi seul que je dois m'attendrir,
Mon peuple et ma famille ont bien plus à souffrir;

C'est sur l'illusion où ce peuple s'égare ;
Comme sur tous les maux que le crime prépare ;
Gémissant de leur sort plus que de mes douleurs,
C'est pour elle et pour lui que je verse des pleurs ;
Et, ce qui vient encor redoubler ma misère,
C'est de t'y voir en butte et comme épouse et mère.
Ton cœur semblable au mien a peine à concevoir
Quelle cause a brisé le sceptre et l'encensoir.

Il doit te souvenir qu'à peine sur le trône,
L'on tenta d'affaiblir les droits de ma couronne ;
Sans ambitionner les rênes du pouvoir
Sur ce trône ébranlé le rang me fit asseoir (1).
Que d'acclamations, de respect et d'hommage
J'obtenais dans ce temps de ce peuple volage
Dont j'éprouve aujourd'hui la rage et la fureur !
Comme tout a changé ! comme a fui mon bonheur !
Ce n'est plus un palais qu'aujourd'hui je possède,
C'est l'horreur des cachots qui m'entoure et m'obsède,
Ce lieu que j'habitais, asile du plaisir,
Ne présentera plus qu'un amer souvenir,
Et Paris qui voyait tant de fêtes brillantes,
Où l'orgueil étalait ses pompes éclatantes,
Sera pour l'étranger, qui s'y voit transporté,
Une terre d'exil et de calamité.
La France est maintenant un théâtre de crimes,
Où successivement périssent les victimes.
J'ai tout sacrifié pour épargner le sang,
Et des hommes cruels le versent par torrent !
Mais ne murmure point contre la providence,
Elle est juste, crois moi, jusque dans sa vengeance.

Les erreurs, les abus des règnes précédens
S'opposaient aux effets de mes plans bienfaisans;
Et c'est l'ambition, c'est l'orgueil, c'est le vice
Qui depuis si long-temps provoquaient la justice.
Pour renverser l'état ont vit l'impiété,
Combiner ses moyens avec l'iniquité.
Le Janséniste outré, le sectaire et l'impie
Conspirant contre Dieu, contre la monarchie,
Aux dogmes consacrés par la religion
Osent substituer ceux de l'opinion.
Malheur au potentat qui laisse au téméraire
La liberté d'agir contre le sanctuaire :
Son trône s'en ébranle et perd de son éclat;
L'ennemi de l'autel l'est aussi de l'état.
Tôt ou tard cependant Dieu sait punir le crime
Et rendre plus de lustre à son culte sublime.
Infini dans ses plans, il dirige à ses fins
Jusques aux vains complots des coupables humains,
Comme il fait d'un volcan qui consume les villes
Un feu réparateur qui rend les champs fertiles.
Tous les traits que l'impie au Ciel ose opposer,
En détachent la foudre et viennent l'écraser.
Ces corrupteurs adroits, d'autant plus redoutables,
Qu'ils prenaient des vertus les dehors respectables,
Pour mieux les avilir, par l'immoralité
Ont su frayer la route à l'incrédulité.
Dévoilant ses projets, l'odieux athéïsme
De toutes les erreurs fit le philosophisme,
Systême révoltant, composé monstrueux
Des vices les plus bas et les plus dangereux;

Ramassant les fléaux dont l'univers abonde,
A peine parut-il, qu'il contrista le monde.
Ses écrits imprégnés de venins destructeurs,
Proclamaient en tous lieux ses dogmes corrupteurs.
Cependant à travers l'excès de la licence
L'austère vérité montrait son évidence :
Cet ordre précieux pour l'éducation (2),
Egide des vertus, de la religion,
Sanctuaire où l'ardente et tendre adolescence,
Sous l'empire des mœurs, sauvait son innocence,
Ecole de talent, de science, d'esprit
Dont la société retirait tout le fruit;
Devenu de la foi défenseur intrépide,
Se vit calomnier par la haine perfide.
Sa prévoyance active, en combattant l'orgueil,
Ressemblait au fanal qui montre au loin l'écueil;
Succombant à la fin, l'innocence accablée,
Par l'organe des lois fut proscrite, exilée.
Le frein du vice alors fut brisé sans retour,
Le deuil couvrit l'Europe en ce funeste jour.
Ainsi de la vertu contemplant la défaite,
L'athéisme marchait de conquête en conquête,
Et, prétextant surtout d'attaquer les abus,
Changeait en préjugés les plus grandes vertus.
Plein d'astuce et de fiel, l'adroit philosophisme
Dans la religion montra le fanatisme,
Comme si le ruisseau dans sa limpidité
Ressemble au noir limon troublant sa pureté.
Tout jetait la vertu dans les sentiers du vice,
Des fleurs cachaient les bords de l'affreux précipice.

L'incrédule, à la fois vain, injuste et méchant
L'accusait des excès qu'elle abhorre et défend.
Tels furent les moyens que prit la perfidie
Pour corrompre les mœurs et perdre la patrie.
Quand le respect sacré se trouve ralenti,
Quand l'esprit novateur a tout interverti,
L'état ressemble alors au vaisseau sans cordages,
Qui devient le jouet des vents et des orages.
L'édifice ébranlé, dépourvu de support,
Se voit prêt à crouler sous le premier effort.
La France était ainsi quand, montant sur le trône,
Je vis ceindre mon front de l'antique couronne.
Le respect simulé de tant de vils flatteurs,
L'artifice odieux des calomniateurs
Ne m'en imposa point : sous leur hypocrisie
Je voyais s'agiter les serpens de l'envie.
Tu le sais, des vertus devenant le soutien,
J'appelai près de moi tous les hommes de bien;
Mais l'intrigue au front double, à l'œil louche et perfide,
Déjoua mes projets, et sa main homicide
Mettant en mouvement mille ressorts divers,
D'un léger *déficit* fit naître nos revers.
Sensible à ses clameurs, vaines et mensongères,
Supprimant des abus, peut-être nécessaires,
Je consultai mon peuple et secondai ses vœux
Sur tout ce qui pouvait le rendre plus heureux;
Afin de m'éclairer par son propre mérite,
Des grands corps de l'état je rassemblai l'élite.
Soins perdus, vains efforts : les états généraux,

Loin d'y remédier ont aggravé nos maux (3).
La malveillance a su, par l'audace enhardie,
Substituer aux lois le trouble et l'anarchie.
Un club, cloaque infect de conspiration,
Effroyable volcan de dissolution,
Où l'enfer déchaîné vient souffler tous les crimes,
Par la haine a marqué le nom de ses victimes.
Là l'esprit de révolte, essayant ses moyens,
Inspire sa fureur au cœur des citoyens;
Insulte aux mœurs, au trône, à la sainte doctrine,
Allume tous les feux de la guerre intestine,
Et sous l'appât trompeur de bien, d'égalité,
Proclame la licence avec la liberté.
Dieu, quelle liberté! celle de tout enfreindre,
Celle de tout braver pour n'avoir rien à craindre!
Le peuple sécouant les liens des devoirs,
Pour être souverain brise tous les pouvoirs.
Il dénature tout, et dès-lors le civisme
N'est plus pour les Français qu'un affreux vandalisme.
Je tentai, mais trop tard, d'arrêter tant d'abus;
Mes vœux furent trompés, mes soins furent perdus:
Ceux que je commettais pour comprimer ces vices,
Rebelles à mes lois devenaient leurs complices,
Tant l'adroit novateur avait par ses écrits,
Égaré la raison, fasciné les esprits.
Les grands même, les grands et la magistrature,
Au lieu de la punir ajoutaient à l'injure.
Ils ne culculaient point quels tristes résultats
Ameneraient contre eux de si grands attentats.
Un ministre orgueilleux partageant leur système,

Seconde leur dessein contre le diadême :
Inhabile pilote, il laisse au gré des vents
Le vaisseau s'avancer sur des rocs menaçans.
De degrés en degrés s'organise le crime.
Trop de sécurité m'entraîne dans l'abîme,
Je le vois, j'ai failli par excès de bonté,
Je devais l'allier à la sévérité :
En tolérant le mal, trop souvent l'indulgence
En aggrave l'effet, opprime l'innocence :
Le naufrage des mœurs perd aussi la vertu;
On doit tout craindre alors que le frein est rompu,
Trop de relâchement pour les saintes maximes
A produit des erreurs, et ces erreurs des crimes.
L'audace s'augmentait avec l'impunité,
Et telle qu'un torrent croissait l'iniquité.
De ses débordemens présentant le ravage,
Pour en rompre le cours je mis tout en usage;
Le courage n'est pas de braver le danger,
C'est de l'examiner pour mieux s'en dégager;
Mais comment contenir la masse corrompue ?
Qu'opposer au torrent quand la digue est rompue?
Il n'en était plus temps, l'impie audacieux
Dévoilait au grand jour ses complots odieux.
L'œuvre des conjurés, plus prompte que la foudre,
Poursuivait la vertu qui ne peut les absoudre;
Sur son char tout sanglant l'affreuse cruauté
Immolait sans pitié la faible humanité.
Dans ces jours de forfaits la main des régicides,
Dirigea sur ton sein les poignards homicides,
Tandis qu'en même temps je défendais en Roi

Qu'une goutte de sang se répandît pour moi ;
Bien loin d'être assouvis par ces meurtres horribles,
Ils attaquaient encor les objets insensibles :
La tombe, où sont les Rois mes aïeux révérés,
Les a vu profaner leurs ossemens sacrés ;
Et, ne respectant rien, dans l'accès de leur rage,
Ils portaient en tous lieux le deuil et le carnage.
Peins-toi, si tu le peux, quel était mon tourment,
La peine de mon cœur et mon saisissement.

Craignant de succomber aux coups de la mêlée,
Je crus trouver le port au sein de l'assemblée :
Les députés mettant le comble aux attentats,
Me traitent en captif au sein de mes états ;
Je pensai que la fuite en conjurant l'orage,
Pourrait me dérober à cet indigne outrage ;
Mais quand je m'eloignais de ces hommes pervers,
O funeste destin ! ô comble de revers !
Varennes!.... (4) ah ! faut-il qu'un sujet trop rebelle
M'arrêtât dans tes murs ! Sa garde criminelle
Me ramena captif, et la convention
Rédigea contre moi cette accusation
De délits controuvés, dont l'atroce imposture
Révolte la raison, l'esprit et la nature.
Le peuple même à qui j'accordai mes bienfaits,
Trop facile à corrompre approuve ces forfaits (*).
Il ne se doute pas qu'instrument déplorable,
C'est par lui que se fait le crime épouvantable.

(*) Voyez la note 16.

Sans doute un cœur coupable éprouvant le remords
Dès qu'il l'a pu sentir est absous de ses torts :
Ah ! s'il peut éprouver ce remords salutaire,
J'ai déjà pardonné le mal qu'il a pu faire.

Je n'ai plus de recours : les lois mon seul appui
Je les invoque en vain, tout espoir m'est ravi ;
Un tribunal de sang, toujours inexorable (5),
Va créer des témoins pour me montrer coupable.

Serait-il des destins qu'on ne peut conjurer ?
Hélas ! contre le mien qui peut me rassurer !
Le malheur m'entoura même en venant au monde ;
Mon berceau fut témoin d'une douleur profonde (6).
Dieu de qui la sagesse éprouve les humains
Veut par mon sort, peut-être, annoncer ses desseins.
Rappelle-toi ces jours qu'éclaira l'hymenée :
Un triste événement prédit ma destinée (7).
Ce jour même, ce jour qui m'unit avec toi,
Remplaça dans mon cœur le bonheur par l'effroi.
Il me semble toujours voir la scène sanglante
Dont l'aspect me remplit de crainte et d'épouvante,
Funeste avant-coureur de nos calamités
Dont le seul souvenir rend mes sens attristés.
Mais il souvient de même à mon âme attendrie
Que j'obtins en ce jour une épouse chérie
Qui, charmant mes regards, fit palpiter mon cœur,
Et me fit espérer un long cours de bonheur.
Dieu ! de quel doux plaisir m'enivra ta présence !
J'admirais tes attraits, ton aimable décence,
Cet air doux et touchant, noble et majestueux,
Où l'on voyait errer et les ris et les jeux.

Lorsque sur tant de maux mon âme se désole,
Ce souvenir encor me flatte et me console.
Dès le lever du jour, oubliant ma prison,
Mon esprit se complaît dans cette illusion,
Et, toujours m'abusant, ma pensée égarée,
Croit revoir et poursuit ton image adorée.

Quel charme se mêlait au charme des grandeurs!
Tes attraits, tes vertus te gagnaient tous les cœurs.
Les applaudissemens, les transports d'alégresse,
Produits par ton aspect ressemblaient à l'ivresse.
On te vit dédaigner pour la simplicité
Le faste de l'orgueil et de la vanité.
Fidèle à tes devoirs et d'épouse et de Reine,
Comment aux doux transports a succédé la haine?
Quelle fatalité, faisant changer les cœurs,
A rendu les Français ardens persécuteurs?
C'est peu de tous mes maux, ô Reine infortunée!
Faut-il de mes dangers te voir environnée!
Faut-il que le malheur dont je suis accablé,
Par celui que tu sens soit encor redoublé!
Peut-être en ce moment où, plein de ton image;
Ma vertu se soutient par ton noble courage,
Ces hommes criminels par la rage excités,
Vont immoler tes jours à leurs iniquités.
Hélas! qui peut savoir, tandis qu'ils m'assassinent,
A quel genre de mort les cruels te destinent (8)?
Créateurs de ces lois dont ils sont infracteurs,
Nos juges se sont faits nos seuls accusateurs;
Ils peuvent réunir, dans l'excès de leur rage,
L'insolence à l'affront, le supplice à l'outrage.

O frères valeureux, en qui tant de vertus
Assurent aux Français des Numa, des Titus!
O fille trop chérie et trop infortunée,
Qui, malgré les excès de leur haine effrenée,
Malgré leur injustice et leur déloyauté,
Seras toujours pour eux un ange de bonté (9);
Vous, digne Élizabeth, Victoire, Adélaïde (10),
Eussiez-vous soupçonné cette trame perfide!
Je sens combien vos cœurs gémissent aujourd'hui
De me voir loin de vous sans secours, sans appui.
Et toi, je crois te voir, déguisant tes alarmes,
Dévorer en secret tes soupirs et tes larmes,
Montrer à tes enfans un visage serein,
Quand la crainte et l'effroi résident dans ton sein.
O mon Dieu! prends pitié du malheur qui m'accable,
A ma famille en pleurs montre-toi favorable;
Par de si grands revers puissai-je t'attendrir;
Contre tant d'ennemis daigne la secourir!
La perte d'un haut rang, celle de la fortune,
N'affectèrent jamais une âme peu commune.
Rends ceux que j'aime heureux et loin de murmurer,
Quel que soit mon destin, je saurai l'endurer;
Mon œil est dessillé: l'appareil et la pompe
D'un faste séduisant n'ont plus rien qui le trompe.
Je ne regrette pas ces titres, ces grandeurs,
D'un monde passager trop futiles erreurs.
Tous ces songes brillans que le réveil efface
Promettent le bonheur: la peine le remplace;
Ces simulacres vains ne m'en imposent plus:
Le véritable éclat se tire des vertus.

Recommande à ton fils qu'il les prenne en partage,
C'est tout ce que je puis transmettre d'héritage;
Dans l'extrême abandon où je le vois réduit,
Elles pourront fléchir le sort qui le poursuit ,
Et présenter du moins un guide à sa faiblesse.
Le souffle du malheur consume sa jeunesse ;
Mais, que dis-je? mon fils peut-être ne vit plus! (11)
Sans respect pour son âge et ses traits ingénus,
Ces cœurs dénaturés, que la rage dévore,
Jusques dans le tombeau le poursuivront encore.
L'innocence peut-elle inspirer tant d'effroi ?
Dans cet enfant l'on craint de retrouver son Roi !
Ainsi le sort cruel, qui m'est toujours contraire,
Me rend de son malheur la cause involontaire.

Dieu ! de quels cris perçans ma prison retentit !
Quel noir pressentiment agite mon esprit!
Quelle effroyable image à mes yeux se présente !
Une pique soutient une tête sanglante !
O crime! ô noir forfait ! ô monstres odieux ! (12)
Lambale ne vit plus!..... que j'expire en ces lieux!
Eh quoi! tant de vertus, tant d'éclat et de charmes,
Son extrême bonté, ses bienfaits (*) et ses larmes,
N'ont pu vous attendrir ? cœurs de tigre et d'airain,
Quel démon a conduit votre barbare main ?

On dirait que Dieu même, abjurant sa justice,
Ne doit plus s'opposer au triomphe du vice.

(*) Madame la princesse de Lambale donnait chaque année les deux tiers de sa fortune aux pauvres indigens. (*Voyez la note.*)

La foudre reste oisive et retient ses éclats
Quand elle doit punir de si grands attentats !
Mais en vain l'on aura méconnu sa puissance,
Plus son courroux est lent, plus grande est sa
vengeance,
Ah! que l'on sache aussi que ce Dieu de bonté,
Pardonne au repentir quand le cœur la dicté.
Celui que les revers plongent dans l'infortune
Peut espérer encor une chance opportune;
Celui qui perd l'objet, idole de son cœur,
Peut se livrer du moins à toute sa douleur;
Mais rien n'adoucira l'horreur de mon supplice.
Opprimé sous le poids de l'atroce injustice,
Un despotisme affreux s'exerce autour de moi;
Je ne puis exprimer ma peine et mon effroi.
Mes odieux gardiens, satellites du crime,
Viennent pour épier les maux de leur victime;
Sans relâche accroissant mes tribulations
Ils m'abreuvent de fiel, de malédictions.
Loin d'écouter mes vœux et loin d'y condescendre
Ils m'outragent sans cesse et ne puis me défendre;
Et, tel qu'un malfaiteur rebut du genre humain,
Enseveli vivant dans un cachot mal sain,
Tout ajoute à l'horreur de mon dur esclavage.
Quelles privations éprouvent mon courage !
Je vois mes biens livrés aux mains des factieux;
Mes plus vaillans soldats massacrés sous mes yeux.
Jours affreux de juin, d'août, de septembre et
d'octobre,
Vous couvrîtes la France et de deuil et d'opprobre!

O gardes valeureux! votre impuissant secours
Sans pouvoir me sauver vous perdit pour toujours.
Belliqueux Vendéens! peuple cher et fidèle!
Vous bravez tous les maux d'une guerre cruelle.
O Nismes! ô Jalès! (13) vos efforts généreux
Seront redis encor par nos derniers neveux.
Mes fidelles sujets bannis de leur patrie,
Ne savent où finir leur déplorable vie;
Sur le sol étranger, d'intarrissables pleurs
Témoignent leurs regrets, attestent leurs douleurs,
Et, pour mettre le comble au chagrin qui m'oppresse,
On m'enlève aux objets si chers à ma tendresse.
Je jouissais du moins quand mon fils près de moi
Par ses embrassemens dissipait mon effroi;
Je jouissais encor quand ma fille éplorée
Joignait ses soins à ceux d'une épouse adorée.
Maintenant confondus dans un commun péril,
Le cachot nous sépare et nous tient en exil.
O vanité des grands, puissance mensongère!
Vous n'êtes que néant, qu'une ombre passagère;
Potentats dont l'orgueil égale le pouvoir,
De votre dignité loin de vous prévaloir,
Venez et contemplez la misère profonde
D'un Monarque puissant qui n'est plus rien au monde,
Et qui, tombé du haut de la prospérité,
Eprouve tous les maux nés de l'adversité.
La fille des Césars, l'orgueil de l'Allemagne,
Qui s'assit sur le trône où siégea Charlemagne,
Captive et dans les fers dévorant ses tourmens,

Se voit sans cesse en butte aux plus durs traitemens.
A cette cour, naguère empressée et brillante,
Succède nuit et jour une horde insolente,
Ce peuple envers lequel j'exerçai la bonté,
Ne ressent plus pour moi que l'inhumanité.
Grand Dieu ! qu'ai-je donc fait pour m'attirer sa
haine ?
J'ai soulagé ses maux, j'ai partagé sa peine,
Ma seule ambition fut celle d'être aimé,
En faisant des heureux mon cœur était charmé.
Ennemi des combats, la paix fit mon délice,
Je sus la maintenir sans aucun sacrifice.
D'un héros belliqueux dédaignant le vain nom,
D'un Roi juste et clément j'enviai le renom.
Cependant j'augmentai la splendeur de la France :
Cherbourg attestera mes soins ma vigilance ;
En me faisant aimer de chaque nation,
Je me fis respecter de l'altière Albion.
Tu le sais, aux vertus donnant leur récompense,
Du talent délaissé ranimant l'espérance,
J'étais des malheureux, l'appui, le bienfaiteur ;
Des sciences, des arts, le zélé protecteur (14);
Du sort de mes sujets faisant ma seule étude
J'étendais leur bonheur par ma sollicitude ;
Des impôts onéreux j'allégeai le fardeau,
Et des concussions j'arrêtai le fléau ;
Prodiguant des secours, j'établis un asile
Pour la vieillesse infirme et l'enfance débile;
Ceux qui souffraient des torts causés par leurs
aïeux,

Obtinrent de ma part un pardon généreux (15).
Qui nous l'eût dit, ô ciel! qu'un peuple humain, affable,
Deviendrait tout-à-coup cruel, impitoyable (16);
Et séduit par l'appât d'un trop funeste espoir,
Oubliant mes bienfaits, trahirait son devoir.
O cruels novateurs! contemplez votre ouvrage,
L'état sans gouvernail prêt à faire naufrage.
Vos funestes écrits où sont peints vos travers,
Seront pour l'avenir les armes des pervers.
D'un système odieux résultats déplorables,
Vos noms servent d'excuse aux forfaits exécrables;
Votre folle doctrine insultant la raison
Présente la vertu comme une illusion,
Remplace un préjugé par une erreur plus grande.
Il est des préjugés que l'ordre recommande :
Celui que l'on reçut, d'accord avec les mœurs,
Fut, dès qu'on l'adopta, séparé des erreurs.
Ah! que j'aime bien mieux ma timide ignorance (*)
Que cet éclat trompeur d'une vaine science
Qui ne séduit l'esprit que pour mieux l'égarer!
En pratiquant le bien puis-je craindre d'errer?
Philosophes, gardez vos vérités sublimes,
Il en découle trop de funestes maximes.
Vos mains ont tout flétri: telle une tendre fleur
Qui charme les regards par sa vive couleur

(*) On sait que Louis XVI avait autant de modestie que de connaissances et qu'il excellait dans les langues, dans les sciences et dans les arts.

Et flatte l'odorat par l'haleine de Flore,
Au creuset du chimiste, où tout se décolore,
Va perdre ses attraits et son parfum exquis.
C'est par eux qu'entraîné dans le choc des partis,
Le peuple s'égarant dans des erreurs fatales,
A cru pouvoir changer nos lois fondamentales.
Le seul gouvernement favorable aux Français
Met dans les mains d'un seul tous les droits des sujets,
Rend l'absolu pouvoir durable, héréditaire;
Si la force le meut, la douceur le tempère.
Le justice n'est rien que l'attribut des lois:
La clémence et l'amour sont les vertus des Rois;
Et la religion qu'on s'efforce à détruire,
Pour le consolider lui prête son empire.
Oui, la religion est la clef d'un état.,
Dès qu'on y touche on voit qu'il chancèle et s'abbat.
Douce émanation de cette essence pure
Qui gouverne les cieux, commande à la nature,
Son culte bienfaisant, appui des malheureux,
Donne à tous les mortels le moyen d'être heureux.
Il survit à jamais au sort de chaque empire,
Le voit naître, monter, descendre et se détruire.
Ce culte est accusé par la voix du méchant
D'être à la fois régide, austère, intolérant,
Mais la religion, d'origine céleste,
Doit-elle tolérer jusqu'à l'erreur funeste?
Doit-elle transiger avec l'impiété,
Et souffrir qu'on insulte au Dieu de vérité?
Ah! quand sa voix tonnante accuse l'imposture,
C'est pour la ramener à sa morale pure.

Ses préceptes divins ont soulagé mon cœur :
Tels qu'un baume efficace ils calment ma douleur,
Et de tant de revers qu'endure ma constance
Dans un doux avenir m'offre la récompense.
Non, ce cachot affreux qu'assiège le remords
Ne saurait ajouter à l'horreur de mon sort.
Mais j'entends retentir les cris de la licence,
Les imprécations insulter ma clémence.
On dirait qu'il n'est plus des cœurs compatissans,
Qu'il n'est plus de pitié pour les maux que je sens.
Le sénat veut ma mort qui lui sera funeste ;
De mes intentions c'est le Ciel que j'atteste.
Hélas! qui le croirait? ces hommes trop ingrats
Dans le bien que j'ai fait trouvent des attentats.
Dieu saura les punir : la France consternée
Dans les plus grands malheurs va se voir entraînée,
Et quand par lui les temps seront déterminés,
Ces exterminateurs seront exterminés.
La terreur, s'agitant telle qu'une furie,
Tiendra la nation à la crainte asservie ;
L'infâme accusateur par un crime nouveau,
Deviendra tout-à-coup témoin, juge et bourreau;
L'ignorance jalouse immolant le mérite,
Poursuivra les talens et la vertu proscrite ;
L'impudent délateur, accusant la pitié,
Va lui faire un délit des pleurs de l'amitié ;
Le méchant triomphant et le crime en démence
Puniront la pensée et même le silence.
Le saint Pontife errant de prisons en prisons,
Accablé sous le poids des persécutions (17),

Et, de l'impiété victime déplorable,
Ne sachant où poser sa tête vénérable,
Dans la captivité finira ses douleurs,
En implorant le Ciel pour ses persécuteurs.
Les Francais rebellés contre un Roi pacifique,
Vont se voir asservis par un chef despotique :
Le plus ambitieux de tous les conquérans,
Par son sceptre de fer surpassant les tyrans,
Sur ses premiers succès fondant sa hardiesse,
Dans un gouffre de maux s'égarera sans cesse.
Prodigue à l'infini du sang de mes sujets,
Son nom sera l'effroi des belliqueux Français,
Et, faisant tout céder sous ses lois homicides,
Il les accablera sous le poids des subsides.
Les impôts peseront même sur le malheur.
Un décret, de la mort funeste précurseur,
Fera quitter les arts, l'utile agriculture,
Pour des guerres sans but dont frémit la nature.
On gémira de voir les pères désolés
Exhorter leurs enfans qui vont être immolés,
La mère échevelée accusant d'injustice
Le sort qui la contraint au plus grand sacrifice ;
L'épouse inconsolable, exprimant ses douleurs,
Par des sanglots amers qu'accompagnent ses pleurs,
Et leur enfant soumis, objet de leur tendresse,
Déplorant son destin ou plutôt sa faiblesse...
Un Dieu réprobateur punira les Français
Des maux qu'ils ont permis et de ceux qu'ils ont faits.
L'échafaud, du trépas terrible auxiliaire,
Moissonnera sans cesse et le fils et le père;

Les tombeaux, ces témoins de nos calamités,
Deviendront plus peuplés que nos vaste cités.
Par un crime nouveau s'expiera le crime,
Et le coupable aura le sort de sa victime.
Puissai-je n'avoir eu qu'un vain pressentiment !
A mon peuple épargner un si grand châtiment!
Hélas! puisse le Ciel, exerçant sa vengeance,
Sur moi seul réunir tous les maux de la France.
Et puisse tout mon sang cimenter pour jamais
Le bonheur de l'Europe et celui des Français!
Quel espoir consolant me calme et me rassure !
Dieu me l'a suggéré, j'en accepte l'augure:
Oui la raison un jour recouvrera ses droits,
Et tant d'égaremens avertiront les Rois.
Instruits par nos malheurs, par notre expérience
Ils verront leur destin dans le sort de la France.
S'ils ont fermé les yeux sur ces grands attentats,
L'orage qui se forme au sein de mes états,
Jusque dans leur palais étendra ses ravages;
Puissent-ils détourner ces funestes présages!
Mais, quel que soit l'effet de cet événement,
Dieu saura mettre un terme à leur aveuglement.
Eclairés à la fin, ô gloire sans seconde !
Leurs efforts réunis donnent la paix au monde,
Et cédant au dessein d'un secours généreux,
Sur le trône des lis replaçent mes neveux.

Quand sans pudeur la haine armant la calomnie,
Sur mes jours glorieux répand l'ignominie,
Il m'est bien doux de voir cet ami de mon cœur,
Malesherbes, s'offrant mon noble défenseur;

Vénérable vieillard qui, loin de sa retraite,
S'expose pour moi seul aux coups de la tempête;
Hélas! son dévouement a fait couler mes pleurs,
J'ai versé dans son sein ma peine et mes douleurs.
De Sèze, et vous Tronchet, votre cœur magnanime
Défendant la vertu n'a fait qu'aigrir le crime.
Trop généreux amis, oui, la postérité
Présentera vos noms à l'immortalité.
Un inique décret, dicté par l'injustice,
Sans retour, me condamne au plus cruel supplice.
La puissance des Rois ni celle des humains
Ne peuvent plus changer l'horreur de mes destins;
Ces clameurs que j'entends, ce bruit affreux des
armes,
Dans le fond de mon cœur impriment des alarmes;
Le signal de la mort retentit près de moi,
Le sinistre tambour redouble mon effroi.

Je vais quitter la Tour si fatale et si chère,
Cette Tour qui retient mes enfans et leur mère.
Pardonne, si j'ai pu, pressentant des douleurs,
Dérober à tes yeux mes angoisses, mes pleurs;
Mon cœur brisé n'eût pu demeurer insensible;
J'ai voulu t'éviter un moment si terrible.
Montrons nous sans faiblesse aux yeux de l'univers,
Et soyons, s'il se peut, plus grands que nos revers.
Héritier du grand nom que révère l'histoire,
Je saurai le transmettre avec autant de gloire.

O chère et digne épouse! ô ma fille! ô mon fils!
Aurions-nous pu penser de nous voir désunis?
Hélas! puisse du moins la suprême justice,

S'appaiser par ma mort et vous être propice ;
Gardez mon souvenir, oubliez mes malheurs,
Comme moi pardonnez à nos persécuteurs.

Adieu, chère Antoinette, ô moitié de moi même,
Adieu, mes chers enfans, adieu tout ce que j'aime,
Adieu parens, et vous que j'estime et chéris,
Adieu peuple abusé, vous n'avez plus d'amis.
J'entends crier les gonds de ma prison sinistre,
On ouvre..... de mon Dieu j'aperçois le ministre.
Tout va finir pour moi..... reçois mes derniers vœux :
La terre disparaît et j'entrevois les Cieux (18).

NOTES.

(1), *pag.* 8.

Sans ambitionner les rênes du pouvoir,
Sur ce trôné ébranlé le rang me fit asseoir.

Louis XVI, né le 23 août 1754 de Louis Dauphin de France et de Marie-Joseph de Saxe, fille de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe et Roi de Pologne, fut nommé Duc de Berry, et reçut le nom de Louis-Auguste sur les fonds du baptême. Devenu Dauphin, il se maria, le 16 mai 1770, avec Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, née le 2 novembre 1755, sœur de l'Empereur Joseph II, de la Reine de Naples, de la Duchesse de Parme et fille de l'Empereur François-Étienne de Lorraine et de Marie-Thérèse, Reine de Hongrie et de Bohême, qui a tant illustré son siècle. Louis monta sur le trône le 10 mai 1774.

(2), *pag.* 10.

Cet ordre précieux pour l'éducation,
Egide des vertus, de la religion,
Sanctuaire où l'ardente et tendre adolescence,
Sous l'empire des mœurs sauvait son innocence.

Les Jésuites, que Voltaire appelait les grenadiers de la foi, étaient en effet les plus fermes et les plus courageux défenseurs du trône et de l'autel : ils furent supprimés et condamnés en masse, par arrêt du parlement de Paris, le 6 août 1762. Ce fut d'abord par un prince catholique que le philosophisme

parvint à les faire condamner. Ce qu'il y a d'étrange dans leur désastre, dit l'auteur des Éphémérides politiques, c'est qu'ils furent proscrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur institut, et en France pour s'y être trop conformés.

D'Alembert écrivant à Voltaire au sujet de la destruction de cet Ordre, lui dit : « C'est proprement le philosophisme qui, » par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les Jésuites ; » le jansénisme n'en a été que le solliciteur. » (*Lettres sur la Proscription des Jésuites*, *p.* 192.)

Indépendamment d'un grand nombre d'autres aveux du même genre que l'on trouve dans ses Œuvres philosophiques, d'Alembert dans une autre lettre à M. ***, *tom.* 5, *pag.* 215, dit : « Convenons pourtant de bonne-foi, pour en revenir aux phi- » losophes, que, si la destruction de la société des Jésuites est » un aussi grand mal que ses partisans le prétendent, ses amis » zélés ont en effet quelque raison de se plaindre de l'influence » considérable que les philosophes y ont eue ; oui, Monsieur, » dût-on encore accuser la philosophie de chercher à se faire » valoir, elle peut se flatter d'avoir contribué beaucoup à cette » grande opération, à la vérité d'une manière gourde et peu » éclatante. »

(3), *pag.* 12.

Soins perdus, vains efforts : les États-Généraux ;
Loin d'y remédier, ont aggravé nos maux.

Louis XVI convoqua les États-Généraux le 23 septembre 1788. Leur ouverture eut lieu à Versailles, le 5 mai 1789 ; le Roi y prononça un discours qui eût dû lui concilier l'affection des Français, et dans lequel se montrent à découvert et son amour pour son peuple et les sentimens qu'il éprouvait.

Necker fixa à cinquante-six millions le déficit des recettes relativement aux dépenses. La révolution a trop bien démontré combien il eût été facile de couvrir ce déficit, si on n'en avait eu besoin pour servir de prétexte à convoquer les États-Généraux qui l'ont amenée.

(4), *pag.* 14.

Mais quand je m'éloignais de ces hommes pervers,
O funeste destin! ô comble de revers!
Varennes!....

Le Roi et sa famille pour s'affranchir d'une captivité des plus humiliantes se dérobèrent à leurs ennemis dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 pour se rendre à Montmédi.

Arrivé à Varennes, le Roi, reconnu par Drouet qui l'avait suivi depuis Sainte-Ménéhould, fut obligé de descendre chez le procureur de la commune, où on le retint jusqu'à ce qu'on eût reçu des forces suffisantes pour l'arrêter. Le Roi se voyant découvert le supplia en ces termes : « Je suis votre Roi; » placé dans la capitale au milieu des poignards, je viens cher- » cher en province parmi mes fidèles sujets la liberté et la paix » dont vous jouissez tous. Je ne peux plus rester à Paris sans » y mourir ma famille et moi. » En même temps le Roi embrasse ceux qui l'euvironnent et la Reine prend le Dauphin entre ses bras, conjurant le procureur de la commune de les sauver, et emploie tout ce qu'elle croit de plus capable à l'attendrir : il reste inexorable. (*Vie privée de* LOUIS *XVI*, *pag.* 132.)

Avant son départ, le Roi avait laissé une déclaration écrite en entier de sa main qui fut remise à l'assemblée et dans laquelle il protestait contre les actes exigés et émanés de lui pendant sa captivité qui durait depuis le 6 octobre 1789. Le Roi ajoutait à la suite d'excellentes observations que dans l'impossibilité d'opérer le bien et d'empêcher le mal, il avait dû chercher à se mettre en sûreté avec sa famille. Il témoignait que loin d'avoir aucun ressentiment pour les injures qu'il avait essuyées, il n'avait d'autre désir que de voir, par une constitution, qu'il aurait librement acceptée, la religion en honneur, le Gouvernement rétabli sur des bases stables, la liberté publique et individuelle, la sûreté des personnes et des propriétés solidement garanties.

(5), *pag.* 15.

Un tribunal de sang, toujours inexorable,
Va créer des témoins pour me montrer coupable.

Après l'horrible journée du 10 août 1792 et le déplorable combat des Suisses qui l'auraient délivré, si par des motifs d'humanité, il n'eût signé l'ordre fatal de faire cesser le feu; ce qui causa leur perte et la sienne, L'assemblée décréta sa déchéance et son transfert au Temple où il fut confiné le 13 août. On creusa dans son pourtour un vaste fossé à une grande profondeur; sept guichets et huit portes de fer, garnis de leurs verroux, défendaient l'escalier qui conduisait à sa prison. Ainsi fut traité celui qui avait ordonné d'adoucir le sort des prisonniers.

Le 11 septembre, un décret de cette assemblée impie l'obligea de comparaître à sa barre pour répondre sur les crimes que le crime lui avait supposé. Il n'eut connaissance de l'acte énonciatif qui les contenait, que le 11 décembre suivant, et on ne lui accorda que deux jours pour être entendu définitivement. Quel acharnement pour perdre l'innocence! Ne doutant plus que sa mort ne fût résolue, le jour de la fête de Noël, il fit ce Testament, monument de clémence et le plus beau triomphe de la religion.

(6), *pag.* 15.

Le malheur m'entoura même en venant au monde,
Mon berceau fut témoin d'une douleur profonde.

Le courrier dépêché de la cour pour annoncer la naissance de Louis XVI, mit tant d'empressement pour annoncer cette importante nouvelle, qu'il fit une chute dont il mourut sur-le-champ.

(7), *pag.* 15.

Rappelle-toi ce jour qu'éclaira l'hymenée:
Un triste événement prédit ma destinée.

La ville de Paris donna une fête magnifique à l'occasion du

mariage de Louis XVI, alors Dauphin, sur la place Louis XV, où ce prince infortuné devait perdre la vie sur un échafaud; elle eut les suites les plus désastreuses : les constructions en bois qui furent faites pour placer les spectateurs, le furent avec si peu de précaution, qu'un grand nombre de personnes y périrent, ce qui jeta la consternation dans tout Paris, et fut comme le présage du plus malheureux de tous les règnes. Cruellement affligé de ce malheur ainsi que son auguste compagne, Louis envoya au lieutenant de police ce que le Roi lui donnait tous les mois pour ses menus plaisirs : « Je ne puis disposer que de cela, lui » disait-il, je vous l'envoie, secourez-en les plus malheureux. »

(8), *pag.* 16.

Hélas! qui peut savoir, tandis qu'ils m'assassinent,
A quel genre de mort les cruels te destinent!

Nous avons vu dans la note 1.re l'illustre origine de Marie-Antoinette; en s'unissant à Louis XVI, elle avait associé aux vertus de son auguste époux, la beauté, la grâce et la majesté.

Après avoir été abreuvée d'humiliations et avoir enduré la captivité la plus cruelle, qui durait depuis le jour que le Roi fut renfermé avec elle au Temple, la Reine se vit obligée de subir le plus infâme interrogatoire, auquel elle répondit avec la noblesse et toute la dignité de son rang; mais sa mort étant résolue, ce fut le 16 octobre 1793 que, vêtue de blanc et les mains liées derrière le dos, elle monta sur l'échafaud dressé sur la même place de Louis XV, où elle perdit la vie dans la 38.e année de son âge. Ainsi périt cette Reine, issue de tant d'illustres Monarques, et qui fut si long-temps l'idôle des Français.

(9), *pag.* 17.

O fille trop chérie et trop infortunée!
Qui, malgré les excès de leur haine effrénée,
Malgré leur injustice et leur déloyauté,
Seras toujours pour eux un ange de bonté;

Si la France a encore le bonheur de posséder cette Princesse

angélique en qui résident toutes les vertus, elle le doit à une espèce de miracle que dirigea la Providence pour la tirer des fers des assassins.

Le général Dumouriés s'étant emparé des sept députés qui étaient partis pour s'assurer de sa personne; il les livra aux autrichiens comme garans du reste précieux du sang royal. L'Empereur mit pour prix à leur délivrance la liberté de Madame Royale, renfermée dans les prisons du Temple, d'où elle sortit le 20 décembre 1795, pour être échangée à Bâle le 26 du même mois.

Marie-Thérèse-Charlotte de France, née le 19 décembre 1778, fut mariée au duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, à Mittaw, le 10 juin 1799, sous les auspices de l'Empereur de Russie Paul I.er Le cardinal de Montmorenci, grand-aumônier de France, leur donna la bénédiction nuptiale.

(10), *pag.* 17.

Vous, digne Élizabeth, Victoire, Adélaïde!

Madame Élizabeth-Philippine-Hélène de France, sœur de Louis XVI, née le 3 mai 1764, comparut devant le tribunal révolutionnaire, le 9 mai 1794; quelques heures suffirent, dit M. Hue, pour la transférer de la tour du Temple à la conciergerie, l'accuser, l'interroger et la condamner. Le lendemain, elle reçut la couronne du martyre; mais pour l'augmenter, ses juges féroces la rendirent témoin de la mort de vingt-trois autres victimes qu'on immola sous ses yeux. Toute l'Europe retentit du récit des éminentes vertus de cette Princesse infortunée.

Mesdames Victoire et Adélaïde étaient les tantes du Roi.

(11), *pag.* 18.

Mais! que dis-je, mon fils peut-être ne vit plus!

Louis-Charles, duc de Normandie, depuis Dauphin, ensuite Louis XVII, naquit de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le 27 mars 1785, et mourut le 8 juin 1795. M. Hue, si bien



à même de l'apprécier, assure que ce jeune Prince avait reçu en partage un esprit précoce, un cœur sensible et le germe des plus grandes qualités.

Sans égard pour son âge, on lui fit essuyer le traitement le plus barbare; il restait dénué de linge et de choses les plus nécessaires à la vie. Il mourut dans les prisons du Temple, à la suite d'une longue et douloureuse agonie, n'ayant pas encore atteint sa onzième année.

(12), *pag.* 18.

O crime, ô noir forfait, ô monstres odieux!
Lambale ne vit plus!..... que j'expire en ces lieux.

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, Princesse de Lambale, naquit à Turin le 8 septembre 1749; conduite au Temple avec la famille royale qu'elle ne voulut point quitter, elle fut transférée aux prisons de la Force, le lundi après le 10 août 1792, où elle périt de la manière la plus révoltante dans les massacres de septembre 1792.

Les détails de sa mort, consignés par Mad.e Guenard, dans les Mémoires historiques de cette infortunée Princesse, servent à donner une idée de l'atroce barbarie où peuvent conduire l'oubli des devoirs, l'absence de la religion et le mépris des lois.

(13), *pag.* 20.

O Nîmes! ô Jalès! vos efforts généreux
Seront redis encor par nos derniers neveux.

Parmi les villes qui ont donné des marques de dévouement et de fidélité au Roi, celle de Nismes mérite bien certainement une place honorable. La France déplorera toujours le sort des royalistes qui, en 1790, y furent victimes par leur attachement à la cause royale.

Ces marques de zèle et de fidélité pour l'auguste famille des Bourbons, les Nîmois les ont réitérées en 1814 et 1815, lorsque

la divine Providence exauçant leurs vœux, l'a si miraculeusement rétablie sur l'antique trône des lis. On les a vu naguère, indignés de la conspiration du Corse, voler au secours du vaillant duc d'Angoulême, être les premiers à lui offrir volontairement leurs bras, les premiers à partir, à combattre, et, réunis aux braves Volontaires-Royaux de Montpellier et des autres contrées du Midi, à obtenir des succès sous les yeux de ce Prince chéri, qui daignait partager leurs périls et qui, par sa valeur, sa prudence et sa loyauté, a rendu les combats de la Drôme à jamais mémorables.

Jalès est une contrée de l'Ardèche, célèbre par le rassemblement de royalistes qui s'y forma en 1790.

(14), *pag.* 21.

J'étais des malheureux l'appui, le bienfaiteur;
Des sciences, des arts le zélé protecteur.

Indépendamment de ce qui est dit dans les vers qui précèdent et qui suivent ceux-ci, Louis XVI fit construire le canal de Vendres en Roussillon, celui de Picardie, celui de Narbonne, embranchement du grand canal de Languedoc, et les canaux de jonction de la Saône à la Loire et de la Seine à la Saône. C'est lui qui releva notre marine et qui la fit rivaliser avec la marine des anglais, auxquels il disputa l'empire des mers; c'est lui qui forma divers ateliers de charité et plusieurs établissemens utiles; qui remit au peuple le droit de joyeux avénement; abrogea ceux de main-morte et d'aubaine sur les étrangers; établit le Mont-de-Piété pour comprimer l'usure et aider l'indigence; abolit la corvée et l'usage odieux de la torture; fonda l'institution des sourds et muets qu'admirent les étrangers; rendit les hôpitaux et les prisons plus salubres; protégea les sciences et les arts; encouragea l'agriculture et le commerce; créa les assemblées provinciales, convoqua celle des Notables et celle des États-Généraux et eut en tout temps les vues les plus libérales et le désir le plus prononcé de rendre la Nation heureuse.

(15), *pag.* 22.

Ceux qui souffraient des torts causés par leurs aïeux
Obtinrent de ma part un pardon généreux.

Par son édit de 1787, Louis XVI donna la jouissance de l'état civil aux protestans; il le confirma en 1789, en étendant les priviléges qu'il leur avait accordés.

(16), *pag.* 22.

Qui nous l'eût dit, ô ciel! qu'un peuple humain, affable,
Deviendrait tout-à-coup cruel, impitoyable.

On ne doit entendre ici que la partie du peuple révolutionnée: il s'en fallait bien que la masse entière fût corrompue; la grande majorité était pour le Roi, mais la terreur qui s'accroissait sans cesse par la dévastation, le pillage et le meurtre, intimidait l'honnête homme qu'on avait mis dans l'impossibilité de s'y opposer. Le refus que la Convention fit à ce que Louis pût appeler de son inique sentence au peuple, le prouve d'une manière victorieuse puisqu'elle était persuadée que cette mesure l'eût sauvé. Ce n'est donc pas à la Nation à qui sa mort doit être imputée; mais à l'audace et à la perversité des conjurés dont les noms sont en horreur.

(17), *pag.* 24.

Le saint Pontife errant de prisons en prisons,
Accablé sous le poids des persécutions,

La postérité aura peine à croire les excès inouis de barbarie et d'impiété qui ont affligé le monde pendant le règne de la révolution; mais les témoignages de l'histoire sont irrécusables.

Le 15 février 1798, au milieu de la pompeuse cérémonie que célébrait Pie VI du jour de son exaltation au pontificat, un calviniste Suisse, annonça au Pape environné du sacré collége, que le peuple Romain avait repris sa souveraineté et ne le re-

connaissait plus pour son chef temporel. Après qu'on eût licencié ses gardes, on mit les Français en leur place, et Pie VI se vit entre les mains de ses ennemis.

La réponse qu'il fit au général Français qui lui présentait la cocarde nationale est trop intéressante par l'effet de ce qu'elle a prédit et trop sublime par elle-même, pour ne pas la transcrire ici :

« Je ne connais d'autre uniforme pour moi que celui dont » l'église m'a honoré. Vous avez tout pouvoir sur mon corps ; » mais mon âme est au-dessus de vos atteintes. Je n'ai pas » besoin de pension : un bâton au lieu de crosse et un habit » de bure, suffisent à celui qui doit expirer sous la haire » et sous la cendre. J'adore la main du Tout-Puissant qui punit » le berger et le troupeau ; vous pouvez brûler et détruire les » habitations des vivans et les tombeaux des morts ; mais la » religion est éternelle : elle existera après vous, comme elle » existait avant vous, et son règne se perpétuera jusqu'à la fin » des siècles. »

Lorsque le bannissement et la captivité du Pape furent résolus; le même individu cité au commencement de cette note, lui porta l'ordre de son exil.

Ce fut à Valence où le saint Pontife trouva le terme de ses courses, et où étant enfermé étroitement, il mourut le 29 août 1799, âgé de 81 ans 8 mois. (*Hist. civ. pol. et relig. de Pie VI*, *tom.* 3, *pag.* 74, 77 *et* 120.)

(18), *pag.* 28.

Tout va finir pour moi.... Reçois mes derniers vœux :
La terre disparaît et j'entrevois les Cieux.

Louis XVI fut décapité le 21 janvier 1793, sur la place Louis XV, et ce Roi, qui fut un modèle d'affection pour ses peuples dans la prospérité, de résignation dans l'infortune, de vertu, de bonté et de piété dans tout les temps de sa vie ; ce

Roi, dont la puissance était enviée de tous les potentats, qui fit ressortir l'éclat de sa grandeur des humiliations dont on l'abreuva ; ce Roi, qui, en récompense des concessions et des sacrifices qu'il avait faits à ses sujets, n'en reçut que le traitement le plus indigne ; enfin, ce Roi, qui avait tant de titres à l'amour et à la reconnaissance de son peuple, se vit refuser par les juges barbares qui le condamnèrent, trois jours pour se préparer à paraître devant Dieu, et après sa mort n'eut pas même un tombeau. Son corps fut déposé dans le cimetière de la rue d'Anjou, près la Magdeleine, et sa fosse recouverte de chaux vive ; ce n'est que depuis la restauration, et par les soins pieux de ses augustes frères, que ses dépouilles mortelles et celles de la Reine Marie-Antoinette, qui reposaient dans le même lieu, ont été transportées dans le tombeau royal à Saint-Denis, avec toute la pompe convenable à un si grand sujet.

Ainsi périt, à la fleur de son âge et pour le malheur de ses contemporains, ce Roi qui méritait l'hommage de son siècle. A la nouvelle de ce funeste événement, la France resta comme étonnée et plongée dans la stupeur d'avoir pu laisser commettre un si grand attentat ; un cris de douleur se répéta sur tous les points de ses contrées et fut comme l'avant-coureur des fléaux qui allaient fondre sur elle. Un deuil général perpétuera à jamais la mémoire de ce jour affreux comme un hommage expiatoire.

S'il était encore quelques personnes qui ne fussent pas revenues de cet esprit d'égarement qui a causé tant et de si grands malheurs, il faudrait mettre sous leurs yeux le tableau des pertes occasionées par cette terrible révolution. On trouve au *t.* 6, *p.* 523 *de l'Histoire générale*, des erreurs, des fautes et des crimes pendant ce règne affreux que, dans le temps de la première Assemblée seulement, il y a eu 185 châteaux incendiés ; que la guerre de la Vendée a fait disparaître vingt mille villages, hameaux ou fermes ; que 123,789 individus émigrèrent à cette époque ; que le total des morts pendant la Convention était de 2,022,903 individus, dont 23,369 femmes, 2187 prêtres et 360 religieuses, non compris les prêtres et les femmes morts à

Lyon et dans la Vendée. Que l'on joigne à cette énumération ceux qui ont péri par le fléau de la guerre, tant du côté des Français que de celui des ennemis, dans les différentes batailles qui ont inondé la terre de sang depuis le Directoire jusques et sous le despotisme de Napoléon, dans les États de l'Allemagne, dans ceux de l'Italie, dans les plaines arides de la Russie, sous les murs de Moscow et de Dresde, dans les gorges de l'Espagne; enfin, sur le Mont-Saint-Jean, et l'on aura un résultat effrayant qui servira à faire mieux apprécier le bienfait dont est pour l'Europe entière, le renversement de la tyrannie de l'usurpateur et le rétablissement de l'auguste dynastie des Bourbons. Que de désastres nous verrions encore sans l'heureux événement qui vient de s'opérer; que de plaies seraient long-temps saignantes, si la divine Providence ne nous avait envoyé la main qui s'empresse de les cicatriser.

FIN.